

ENVIRONNEMENT

● Paysages ○ Eaux Déchets Energie ○ Bruit



Le stade comme élément du paysage



Des particularités écologiques prises en compte


Inscrit dans la branche nord du V vert, le site du Grand Stade présente des particularités écologiques largement prises en compte par le projet. Les concepteurs ont cherché à respecter la continuité avec l'existant, autour du stade comme point central. L'espace est organisé selon des cercles successifs, qui forment des ondes diminuant progressivement, d'où des hauteurs de bâtiments de plus en plus faibles.

Une continuité végétale préservée

Le grand mail, qui dessert l'entrée du site, planté en pleine terre est aménagé comme un jardin contemporain. Bordé de larges espaces verts dédiés au maintien de la diversité écologique et par la forêt au Sud, il permet de maintenir la continuité végétale entre les deux zones à forte valeur environnementale qui bordent le site.

Cette continuité est également préservée par les choix d'aménagement qui respectent au maximum les orientations des axes urbains extérieurs et cherchent à atténuer la coupure créée par la Rode Est

« Le stade a été imaginé comme une goutte d'eau et les vaguelettes qu'elle provoque, ce qui explique la forme ronde du parvis.

 Ainsi, le territoire est pensé comme un jeu d'ondulations mêlant volumes construits et surfaces paysagées. »
Buffi et associés

Eaux, déchets et énergie

Les architectes ont conçu une enceinte à Haute Qualité Environnementale (HQE). Ils s'appuient sur une étude spécifique « approche environnementale de l'urbanisme » confiée à Soberco environnement et sur un partenariat avec l'ADEME.

La gestion des eaux

Situé dans le secteur de la nappe phréatique de l'Est lyonnais, le projet entend préserver la qualité de cette ressource au travers de différentes mesures :

- respecter les prescriptions du SAGE (Schéma d'Aménagement de la Gestion des Eaux) de la nappe phréatique
- limiter l'utilisation de produits d'entretien nocifs;
- respecter les cycles et cheminements naturels des eaux en assurant leur infiltration dans les meilleures conditions grâce à des sols perméables, en évitant tout mélange des eaux pluviales dans les réseaux d'assainissement et en les réutilisant au maximum, notamment dans les circuits sanitaires et pour les besoins liés à l'animation et à l'arrosage sur le site et pour la protection incendie..

Les déchets et l'énergie

Pour assurer une **bonne gestion des déchets**, le projet prévoit de :

- Limiter la production à la source, en limitant par exemple les fréquences de tonte et d'entretien des espaces ;
- Optimiser la gestion en mettant en place sur le site un système de collecte sélective des déchets avec en particulier des points d'apport volontaire.
- La production de « chaud et froid » par des pompes à chaleur Eau-Eau.

La stratégie énergétique consiste quant à elle à limiter la consommation d'énergie grâce à des technologies à fort rendement, mais aussi à utiliser les énergies renouvelables telle que l'énergie solaire. Plus de 13 000 m² de panneaux seront installés sur le toit du stade.

Le partenariat avec l'ADEME



L'Olympique Lyonnais a signé le 12 décembre 2008 un partenariat avec l'ADEME, afin de bénéficier de son expertise pour la définition des actions en matière d'aménagement et d'environnement, l'assistance dans le choix des experts et bureaux d'études, la mise en place d'une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) ainsi que l'accompagnement sur les problématiques spécifiques de la gestion de l'éclairage sur le site, l'intégration des énergies renouvelables, la réduction et le tri des déchets, l'acoustique ou l'aérodynamique. Téléchargez l'accord cadre signé avec l'ADEME



Bruit

Le site du projet est bordé par deux axes routiers (le RD 517 au Nord et la Rocade Est) qui sont considérés, au titre de la réglementation, comme des axes bruyants. La localisation du stade pourra constituer un écran anti-bruit partiel pour les habitations situées à l'Ouest du projet, en particulier la commune de Décines.

Par ailleurs, le projet est conçu de sorte à ce qu'une grande partie du bruit reste à l'intérieur de l'enceinte, tant par égard pour les riverains que pour l'ambiance du lieu.

Les composantes du projet ne générant pas de bruit (hôtel, centre d'entraînement de l'OL) sont, en outre, installées à proximité des zones résidentielles.